CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153426** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2008

Raison sociale : AYDOGAN HALIS

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/11/2024

Capital : 0

8 RUE DES ALIZES
LOTISSEMENT PARC ALIX
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LYON 507636983RM69

Siret : 507 636 983 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 80 11666

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F34128X

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F34128X

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 07 38 17 37 **Fax :**

Portable : 06 07 38 17 37

Responsabilité légale :
AYDOGAN HALIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.halis-entreprise.fr

E-mail : halis.aydogan@free.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 555 262 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	9	10/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		10/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		10/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 11:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E153426** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2008
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/11/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **507 636 983 00029**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 80 11666
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F34128X
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F34128X
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **AYDOGAN HALIS**

8 RUE DES ALIZES
LOTISSEMENT PARC ALIX
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Téléphone : 06 07 38 17 37 **Fax :**
Portable : 06 07 38 17 37

Site Internet : http://www.halis-entreprise.fr
E-mail : halis.aydogan@free.fr

Responsabilité légale :
AYDOGAN HALIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	11/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 11:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.